

AVIS PUBLIC

OBJET : RÈGLEMENT NUMÉRO 402 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 385 POUR ACTUALISER LA TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES OFFERTS PAR LA MRC DE PORTNEUF – ADOPTION

Lors de sa séance ordinaire tenue le 11 mai 2022, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté le règlement en objet.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Quiconque désire prendre connaissance du règlement numéro 402 peut le consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.ca, dans la section « La MRC », puis « Règlements et politiques ».

CAP-SANTÉ, CE 18 MAI 2022.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 26 mai 2022. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



Stéphanie Radman
Secrétaire-trésorier(ière)



Saint-Basile
Municipalité